



L'incidence fiscale

Une attestation fiscale vous est envoyée une fois par an. En effet, comme tout don «au profit d'un organisme d'intérêt général ayant un caractère éducatif ou social», les sommes versées au titre d'un parrainage sont fiscalement déductibles (dans les limites définies par l'article 200 du code général des impôts).

À envoyer à l'association :
Une école à Bodh Gaya
8 avenue de Celle
92360 Meudon



Parrainez un enfant!

L'utilisation des dons

Un parrain ou une marraine qui verse 25€ par mois pour son filleul ou sa filleule permet :

- d'acheter ses fournitures scolaires et uniformes
- de le nourrir
- d'assurer son suivi médical et les soins nécessaires
- de payer l'ensemble du personnel
- de construire et d'entretenir les bâtiments
- d'offrir une aide (soins, formation...) aux villageois



Une école à **BODH GAYA**

Bulletin d'adhésion de parrainage personnel

M, Mme, Mlle – Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Tél. :

e-mail :

Voir au verso



Le fonctionnement de l'association française est entièrement assuré par des bénévoles. Elle est gérée par un conseil d'administration, dont les membres sont garants de l'éthique du programme, de la vérité des informations publiées et de l'indépendance au regard de toute attache politique, idéologique ou religieuse.

Siège de l'association :
Une école à Bodh Gaya
8 avenue de Celle
92360 Meudon

site : www.ueabg.fr
e-mail : ecoleabodhgaya@ueabg.fr



Parrainez un enfant!



Graphisme : Camilletisserand.com, photos : Palmo.



La naissance d'une école

Bodh Gaya est situé dans l'état du Bihar. Cet état est connu pour être l'un des centres de pèlerinage les plus importants du bouddhisme et l'un des états les plus pauvres de l'Inde. Nombre de ses enfants défavorisés ne sont pas scolarisés et n'ont pas accès régulièrement à des soins médicaux.

Face à ce constat, un jeune Indien originaire de la région, Rajesh Verma, a décidé en 2002 de créer une école à Pathra, à 7 km de Bodh Gaya, en respectant cinq grands principes :

- la prise en charge de la scolarité de l'enfant
- le respect des programmes éducatifs
- l'engagement des enseignants à ne pas appliquer le principe des castes
- la sélection des enfants selon des critères sociaux
- l'apport de soins et d'un repas quotidien aux enfants

Un soutien indispensable

Grâce à l'action de l'association indienne, « *Tara Helping Education Society* », relayée en France par l'association « *Une école à Bodh Gaya* », ce projet a pu devenir réalité.

L'école a ouvert ses portes en mai 2004 sous la direction de son initiateur. En 2012, plus de 300 enfants ont pu accéder à son enseignement et à un suivi médical.

En 2010, l'aide à ces villages très pauvres a pu être complétée par l'ouverture à côté de l'école d'un centre médical ouvert à la population, et par un cours de couture destiné aux femmes adultes.

La mission de "Une école à Bodh Gaya" est de récolter des fonds par un système de parrainage pour permettre à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier de l'école.

L'engagement de l'association

« Une école à Bodh Gaya » offre un parrainage personnalisé :

- respectueux de l'insertion de l'enfant dans son environnement culturel
- inscrit dans une démarche d'éducation et d'instruction
- soucieux de la santé de l'enfant
- transparent
 - une lettre d'information régulière aux parrains,
 - 98% des dons directement affectés au bon fonctionnement de l'école.



En quoi consiste le parrainage ?

Le parrainage a pour but d'établir une relation privilégiée avec un enfant, garçon ou fille, **aussi longtemps que nécessaire à l'enfant et que possible pour le parrain ou la marraine.**

Cette relation est humaine et économique.

Humaine : dès le premier versement une photo de votre filleul(e) vous sera envoyée. Une lettre d'information est diffusée régulièrement. Si vous le souhaitez vous pourrez nouer une correspondance avec votre filleul(e).

Économique avec l'association française « Une école à Bodh Gaya » : il s'agit de verser une somme de **25€** par mois (ou d'avantage si vous en avez la possibilité) en ayant conscience que cet engagement financier doit s'inscrire dans la durée.



Références bancaires du bénéficiaire à remettre directement à votre banque :

Titulaire du compte « Une école à Bodh Gaya »

IBAN : FR23 2004 1010 1248 4883 1J03 379

BIC : PSSTFRPPSCE



Je souhaite faire un don

Je souhaite parrainer un enfant, dans ce cas remplir :

Je joins un chèque de 25€ couvrant le premier mois de mon parrainage, à l'ordre de : Une école à Bodh Gaya

Je souscris une autorisation de virement automatique que je remets directement à ma banque et qui prendra effet au (date)

Je préfère envoyer un chèque : tous les mois (25€) - trimestres (75€) - semestres (150€) - ans (300€)
(rayer la mention inutile)

Date et signature :

